

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 17 MARS 2023

N° 23-00291 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de quarante-cinq (45) élèves Techniciens Supérieurs en Agriculture, session 2022, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	DERRA YACOUBA	243399B	B11703716	31/12/87
3°	SERME AWA	255071B	B14785688	04/08/89

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
7°	PALM ANTOINE ABDOULAYE	331755Y	B8666858	27/11/1991
31°	SANOKO IBRAHIM	331791Z	B11806816	06/06/1984
2° L.A	SAWADOGO MOUSSA	255065V	B14458462	31/12/82

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Formation Agricole (ENAF) de Matourkou, dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par dérogation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étoile

